

COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Ensemble, nous accompagnons les bénéficiaires de votre CSE

→ Offre spéciale CSE

Souscrivez un contrat auto, deux-roues, habitation ou Macif Mutuelle Santé et bénéficiez d'1 mois de cotisation offert(1).



(1) Offre soumise à conditions, réservée aux salariés bénéficiaires d'un Comité social et économique ayant signé un PACTE CSE en 2024. Est offert 1 mois de cotisation d'assurance (hors éventuel droit d'adhésion, frais de fractionnement) pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance auto (véhicules particuliers, fourgonnettes, hors voiturettes, à partir de la formule Elargie), Macif Deux-roues (cylindrées de 125 cm³ et plus), Habitation (Résidence principale / Résidence secondaire) ou Macif Mutuelle Santé proposé par la MACIF, pendant la durée de validité de la convention Pacte CSE. Le mois offert sera déduit de la cotisation du nouveau contrat souscrit. Offre non renouvelable et non cumulable avec toute autre offre en cours (par exemple, offre de parrainage). Offre valable uniquement sur présentation d'un coupon disponible auprès d'un Comité social et économique signataire.

Crédit photo: Sam Edwards / Caia Images / GraphicObsession.



Le contrat Macif Mutuelle Santé distribué par la Macif est assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du code de la mutualité, adhérente



ACTS / PACTECSE / 09/2023 - N567